



Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la commémoration qui aura lieu le

Samedi 11 novembre 2023

Le rassemblement est fixé à 11 h à la Mairie. Le défilé, emmené par la Banda l'Espérance et le club de Twirling, sera suivi de la cérémonie officielle au Monument aux morts.

A l'issue, un vin d'honneur sera servi.

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire, Michel FRANÇOIS

